
un autre projet est possible

collectif-cptg.org



L'Écho du Triangle du mardi 24 janvier 2023

28 et 29 janvier : de la bassine de Banthelu (Vexin) au Triangle de Gonesse !

SOMMAIRE

- ✓ Le 29 janvier à partir de 11h, ZADimanche sur le Triangle
 - ✓ Le 28 janvier à 14h, rassemblement à Banthelu dans le Vexin, contre la première bassine d'Ile-de-France
 - ✓ Le 28 janvier 2023 à 14h, « on marche pour le vivant ! » de Montreuil à Bagnolet
 - ✓ Délibération du conseil départemental du Val d'Oise sur le SDRIF-E ; intervention du CPTG
 - ✓ Assises sur le financement de transports en Ile-de-France ; intervention du CPTG, CCL 18 et COLOS avec un communiqué « Ligne 17 Nord et 18 Ouest du Grand Paris Express : stop au gaspillage d'argent public ! »
 - ✓ Où travaillent les actifs du Pays de France ?
 - ✓ Mise à jour de l'étude sur le foncier disponible pour les projets d'activités
 - ✓ Point juridique
-

Prochaine ZADimanche sur le Triangle de Gonesse : Dimanche 29 janvier 2023 de 11h à 16h

Comme tous les derniers dimanches du mois, nous vous invitons à notre pique-nique revendicatif sur le Triangle de Gonesse.

Déroulé de la journée :

Rendez-vous à 11h à la Patte d'Oie de Gonesse,

Départ vers 11h30 en direction du chemin de la Justice. À 12h30, pique-nique apporté par chacun·e

À partir de 14h, toutes les informations sur la situation de la lutte, la préparation des actions à venir et l'état du chantier.

Accès train et bus:

RER D : descendre à l'arrêt Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville (20' depuis Gare du Nord), **puis prendre le bus 20** arrêt Patte d'Oie-Triangle de Gonesse (prévenir le chauffeur)

ou **RER B** jusqu'au Parc des Expositions (20' depuis Gare du Nord), **puis prendre le bus 20** arrêt Patte d'Oie-Triangle de Gonesse (prévenir le chauffeur)

Voiture : Chemin de la Justice à Gonesse

Si vous êtes perdu·es : 06 76 90 11 62

Contre la première bassine d’Île-de-France, le 28 janvier à 14h Rassemblement à Banthelu dans le Vexin

Une première bassine a été construite cet été à Banthelu sans permis de construire ! Non encore raccordée, elle serait alimentée par un forage pour puiser l’eau dans la nappe souterraine. Dans le Vexin et en Plaine de France pour l’irrigation agricole, les forages autorisés ou en cours d’instruction se multiplient alors que la ressource en eau se fait rare.
Plus d’info : demainlevexin.fr/manifestation-banthelu

VENEZ NOMBREUX·SES LE SAMEDI 28 JANVIER À 14H À BANTHELU

RASSEMBLEMENT DEVANT LA MAIRIE DE BANTHELU

Conférence de presse, prises de parole, marche jusqu’à la bassine à 100 m du village.

Pour se rendre à Banthelu :

Train : RER A, Cergy-le-Haut ou RER C et ligne H, Pontoise puis 20 km vélo-covoiturage.

Si vous êtes perdu·e s : 06 76 90 11 62

« on marche pour le vivant ! » le 28 janvier à 14h, de Montreuil à Bagnolet

66 arbres abattus avenue Gabriel Péri à Montreuil, 55 arbres abattus à Bagnolet sur le site de la Bergerie des Malassis, 76 arbres abattus Porte de Montreuil...

Les arbres sont nos alliés, pour la nature et la biodiversité en ville, protégeons les !

Tract d’appel

Itinéraire de la Marche : 14h Croix de Chavaux, 15h Mairie de Montreuil, 16h Bagnolet

Le CPTG intervient à l’occasion de la délibération du Conseil départemental 95 sur le SDRIF-E

Le 13 janvier, le conseil départemental du Val d’Oise a adopté une délibération dans le cadre de la concertation sur la révision du schéma d’aménagement de l’Île-de-France (SDRIF-E). Les conseillers EELV et PS ont voté contre. À cette occasion une délégation du CPTG a distribué un tract aux conseiller es départementaux.

[Lire le tract à l’adresse des membres du CD 95](#)

Le CPTG a mis en évidence les projets d’aménagement hautement dommageables et inutiles, à savoir la ligne 17 Nord « Le Bourget – Roissy » du métro Grand Paris Express, l’urbanisation du Triangle de Gonesse, l’entêtement à poursuivre le projet de voie rapide entre les autoroutes A1 et A15 (avenue du Parisis, intitulée BIP) et sortie du chapeau, une ligne 19 du Grand Paris Express « La Défense / Argenteuil / Triangle de Gonesse / Roissy ».

A l’inverse, le CPTG fait des propositions pour repositionner l’aménagement du Val d’Oise au service des habitants, en défendant des valeurs d’autonomie et de proximité.

Ligne 17 Nord et 18 Ouest du Grand Paris Express : stop au gaspillage d'argent public

Dans le contexte financier fragile des réseaux de transports en commun mis en lumière par la crise sanitaire, puis par la reprise de l'inflation, **la Région Île-de-France a organisé le lundi 23 janvier 2023 des « Assises pour le financement des transports »**. Ces difficultés, qui se chiffrent déjà en centaines de millions d'euros, vont s'aggraver avec la mise en service des lignes du Grand Paris Express, dont l'exploitation - évaluée à un milliard par an - reviendra à Île-de-France Mobilités, sans qu'aujourd'hui les ressources correspondantes soient identifiées.



A cette occasion le CPTG et CCL 18 ont organisé un rassemblement devant le conseil régional d'Île-de-France avec [distribution de tracts](#) et des prises de parole.

Pour garantir le financement des réseaux de transports collectifs franciliens, nous demandons de :

- **prononcer un moratoire immédiat** sur les tronçons 17 Nord et 18 Ouest
- **réaliser une étude indépendante socio-économique** des tronçons 17 Nord et 18 Ouest
- **réorienter l'effort d'investissement sur le financement et l'amélioration du réseau de transports existant**, qui cumule les retards et les problèmes d'exploitation

L'argent public est de plus en plus rare, utilisons-le à bon escient.

Pensons aux générations futures, déjà accablées par les crises climatiques et énergétiques.

[Lire le communiqué de presse « CPTG COLOS CCL18 »](#)

Où travaillent les actifs du Pays de France ?

Contrairement à une idée reçue, le **premier lieu de destination des travailleurs du territoire est la commune de résidence**, dans un cas sur 4 (24%). L'importance de cet « emploi sur place » est liée à la forte densité de population qui suscite des emplois de proximité. Pour ces actifs chanceux, aucun besoin de transports lourds, ils vont au boulot à pied, à vélo ou en bus.

A l'inverse, le pôle de Roissy ne structure pas son territoire ...

Lire la suite : [Où travaillent les actifs du Pays de France](#)

Mise à jour de l'étude sur le foncier disponible pour les projets d'activités

De nombreuses opportunités foncières existent pour éviter l'urbanisation du Triangle de Gonesse

Il y a un an, le CPTG a effectué une étude territoriale publiée sur notre site, évaluant - une décennie plus tard - l'état d'avancement des 25 projets du Grand Roissy programmés en 2012 par l'Établissement Public Plaine-de-France et analysés à l'époque par le bureau d'étude ECODEV.

[Étude du CPTG sur la surestimation des prévisions du nombre d'emplois sur le territoire de la ligne 17 nord du métro express](#)

Cette analyse démontre que 4 projets ont été abandonnés (le Dôme, Europacity et son centre d'affaires) ou repoussés sine die (terminal T4 de Roissy), 2 sont terminés (Aéroville, Roissy Parc International), mais une douzaine est à l'arrêt. Les projets terminés ont engendré la création de 5000 emplois, contre 104 000 escomptés pour l'ensemble.

Aujourd'hui, nous présentons [une réactualisation rapide des nombreuses capacités foncières existantes](#) situées à proximité du Triangle de Gonesse, qui permettraient d'éviter l'urbanisation des terres agricoles et de respecter ainsi l'objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) du nouveau Schéma Directeur d'Aménagement de l'Ile-de-France qui s'appelle désormais SDRIF-E, car il intègre des critères « Environnement », incitant à la sobriété foncière.

Point juridique

Recours contre la modification du PLU de Gonesse

Après l'annulation en mars 2018 de l'arrêté préfectoral de création de la ZAC Triangle de Gonesse par le tribunal administratif (TA) de Cergy, la riposte de la commune a été de voter en septembre 2018 une modification du PLU. Cette modification avait pour objectif d'autoriser la réalisation de la gare Triangle de Gonesse en dehors de toute opération d'aménagement d'ensemble de la ZAC. **Dit plus clairement, de permettre la construction d'une gare en plein champ.**

C'est d'ailleurs cette modification qui a permis au préfet de signer le permis de construire de la gare Triangle de Gonesse, quatre jours après le vote du conseil municipal. L'avocat du CPTG a déposé un recours au TA de Cergy contre cette modification du PLU.

En janvier 2023 le recours n'est toujours pas jugé en première instance. Invoquant la loi JO qui donne compétence à la cour d'appel de Paris pour juger en première et unique instance des litiges sur des équipements nécessaires au bon déroulement des JO 2024. Alors qu'il était bien connu que la ligne 17 Nord au-delà de l'aéroport du Bourget ne serait pas mise en service dès 2024, le dossier du recours a été renvoyé à la cour d'appel de Paris, puis au Conseil d'Etat, qui a finalement renvoyé en septembre 2022 la dossier au TA de Cergy. Quatre ans de perdus durant lesquels la Société du Grand Paris a engagé le chantier de la ligne.

L'avocat du CPTG a déposé fin décembre 2022 un mémoire complémentaire et récapitulatif de l'affaire. Espérons que le jugement soit enfin prononcé en 2023.

Merci à toutes les donatrices et tous les donateurs qui nous permettent de régler les honoraires des avocats.

Après l'abandon d'EuropaCity, l'avenir du Triangle de Gonesse n'est toujours pas réglé, nous comptons sur votre soutien.

Contacts presse

CPTG : Bernard LOUP

ouiauxterresdegonesse@gmail.com

06 76 90 11 62

ouiauxterresdegonesse.fr

Pour les journalistes, notre site met à disposition des chiffres, vidéos, des dossiers thématiques et des photos libres de droit et réutilisables. Vous trouverez aussi l'historique des communiqués de presse.

[Consultez nos Communiqués de Presse](#)

FAIRE UN DON

ADHÉRER

Retrouvez-nous sur **internet**
et faites-nous connaître dans vos **réseaux**



Ce courriel a été envoyé par CPTG Rue Gambetta 95400 Villiers le Bel
